

POLITIQUE BIODIVERSITE DU GROUPE LA POSTE

Septembre 2026

LA POSTE GROUPE

C1 - Interne

POLITIQUE BIODIVERSITE DU GROUPE LA POSTE

Diagnostic et Engagements à l'échelle internationale et nationale

La perte de biodiversité s'accélère sous la pression du changement d'usage des terres et des mers, de la surexploitation des ressources, du changement climatique, des pollutions et des espèces exotiques envahissantes.
La perte de biodiversité entraine la dégradation des services écosystémiques, pourtant fondamentaux dans le fonctionnement des sociétés humaines et des économies.

En mai 2019, l'IPBES confirme le « déclin alarmant de la biodiversité » : plus d'un million d'espèces sont menacées d'extinctions. Le rapport indique que « la nature décline à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine – et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier »

L'ampleur de la perte de la biodiversité impose une prise de conscience massive et une action collective dans l'ensemble des sphères, politiques et économiques.

Au niveau mondial, le cadre de Kunming-Montréal pose l'ambition de « **Préserver, Améliorer ou Rétablir** » l'intégrité, de tous les écosystèmes d'ici à 2050 en fixant des cibles intermédiaires à horizon 2030. Au niveau national, la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB3) fixe pour la France des objectifs à horizon 2030 afin de réduire les pressions, restaurer la biodiversité et mobiliser tous les acteurs.

Les autorités monétaires estiment que plus de 50 % du PIB mondial, soit environ 44 000 milliards de dollars, dépend directement de la nature et des services écosystémiques (WEF). La Banque centrale européenne elle-même précise que plus de 70 % des entreprises de la zone euro dépendent fortement des services écosystémiques, soit environ 3 millions d'entreprises qui présentent une dépendance critique aux services écosystémiques.

Dans un cadre d'application de la CSRD où la norme ESRS E4 n'a pas été reconnu matériel pour le Groupe La Poste, celui-ci inscrit sa politique Biodiversité de manière volontaire dans ces engagements afin de contribuer à son niveau et dans le cadre de ses activités, à la préservation et la restauration du vivant.

Interaction des enjeux environnementaux et sociétaux

L'enjeu de la Biodiversité et la prise en compte des effets d'Ecotoxité associés aux autres enjeux, illustrés par les 5 pressions de l'IPBES[1], est au confluent des plusieurs enjeux environnementaux :

- Le **changement climatique** participe fortement à l'érosion de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes. En retour, la restauration de la biodiversité est une des conditions à l'adaptation au réchauffement climatique au travers de solutions basées sur la nature.

[1] Les 5 types de pressions définies par L'IPBES : la Destruction et artificialisation des milieux naturels, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les pollutions des océans, eaux douces, sol et air et le changement d'utilisation des terres.

- **La préservation et l'optimisation des ressources**, notamment par l'avènement d'une économie circulaire, constitue un réel levier pour préserver la biodiversité.
- **La dégradation de la qualité de l'air** au travers des émissions de Polluants Atmosphériques Locaux participe à la perte de biodiversité.
  Les solutions alternatives de transition au énergies fossiles doivent impérativement intégrer les impacts potentiels sur les milieux naturels (ex : Biocarburants)

Sur le plan social et sociétal, la Poste, entreprise à mission, 1er employeur de France, intervient sur de nombreux domaines, à différentes échelles, et représente une activité importante en lien avec les territoires. Ses parties prenantes et en premier lieu ses collaborateurs qui vivent au quotidien sur ces territoires sont les premiers témoins et les premiers bénéficiaires des services écosystémiques particulièrement en termes de santé, de confort et de qualité de vie.

Enjeux pour les activités du Groupe La Poste
Le groupe est concerné à double titre par les enjeux en lien avec la perte de Biodiversité :

- **D'une part au travers de ses activités Banque/Assurance de financements et d'investissements.** Le Groupe La Banque Postale porte pour le Groupe La Poste la responsabilité d'une **politique nature**. A ce titre, la banque évalue les contreparties quant à leur capacité à respecter les engagements nature du Groupe La Banque Postale et à prendre en compte les résultats de ces évaluations dans ses décisions de financement et d'investissement (dialogue avec des entreprises et exclusion dans certains cas si le résultat de l'engagement n'est pas satisfaisant).
- **D'autre part au travers de ses activités Commerciales (distribution de produits et services), Industrielles (traitement et transport courrier/colis) et Numérique** (dont le développement croissant amplifie les impacts environnementaux). La mesure d'empreinte biodiversité via le **GBS (Global Biodiversity Score)** sur ces activités guide le Groupe dans la définition de ses axes et ambitions.

Axes et Ambitions de la politique Biodiversité du groupe La Poste
Mesurer les impacts et les risques
Afin de comprendre où agir en priorité, Le groupe s'engage à mesurer et suivre dans le temps ses impacts et ses risques et notamment :

- **Mesurer régulièrement l'empreinte biodiversité** de ses activités et de sa chaine de valeur.
- **Cartographier ses impacts localisés** de ses activités au sein ou à proximité des zones sensibles et sur les espèces protégées.
- **Mesurer les surfaces artificialisées nettes** par tout ou partie de ses activités.

Réduire les impacts négatifs sur la biodiversité et restaurer
La Réduction : Les mesures d'empreinte biodiversité des activités du groupe ont permis d'identifier les axes prioritaires suivants qui font l'objet de plans d'actions et démarches spécifiques par les différentes parties prenantes internes du groupe:

- **La maitrise et la réduction des pressions foncières** et des effets de l'artificialisation des sols dans le cadre de ses activités immobilières ;

- **La réduction des pressions liées au familles d'achats prioritaires** d'un point de vue de la protection de la biodiversité dans le cadre de sa politique d'achats responsables ;
- **La réduction de la pression des portefeuilles de financement** et d'investissement des entités Banque/Assurance sur la nature via plusieurs leviers :
    - L'analyse ESG, prévoyant des critères biodiversité, en amont des décisions d'investissement et de financement ;
    - Le dialogue avec les contreparties ;
    - L'exclusion en dernier ressort ;
    - Le développement de fonds thématiques visant à réduire la pression de l'économie sur la biodiversité et les écosystèmes.

La Restauration : Conscient des externalités positives liée à l'enjeu de restauration et renaturation, au travers notamment de la séquestration carbone mais aussi et surtout de la contribution à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation des territoires au changement climatique, le groupe La Poste mobilise des financements et des investissements de long terme à des projets de reconquête et/ou de conservation de la biodiversité en France, notamment des projets de « solutions fondées sur la nature ». Cette contribution se matérialise par :

- **Le fléchage des investissements de la filiales** CNP qui est aujourd'hui le plus important propriétaire forestier privé
- **Le financement de projets de séquestration carbone** (Label Bas Carbone, Gold Standard, VERRA, Rainbow…) disposant de co-bénéfices mesurables sur la biodiversité
- **Le financement de projets d'innovation et de recherche** pour faire advenir un cadre de référence pour quantifier et mesurer la contribution Biodiversité (certificat Biodiversité, crédit Nature, SNCRR…).

Mobiliser et valoriser

Conscient que la biodiversité est un pilier essentiel de notre société, le groupe La Poste est convaincu qu'il est important d'agir par la communication, la sensibilisation et l'implication de tous dans des actions à conduire en interne et en externe :

- **En interne :** par la sensibilisation, formation et l'engagement des collaborateurs dans des actions et initiatives en lien avec la Biodiversité (lutte contre le transport illégal des espèces sauvages, préservation des espèces naturels dans les territoires ultra-marins, lutte contre la pollution lumineuse, mise en place de refuge sur des sites postaux, initiatives de sciences participative, mobilisation des facteurs et établissements à l'échelle territoriale…)

- **En externe :** par la mobilisation des fournisseurs sur les familles d'achats les plus impactantes, des Elus et collectivités territoriales au travers de financements de projets locaux de renaturation/restauration de la biodiversité (fond « nature 2050 » de la CDC, programme « Climat + territoires » au travers de projets Label Bas carbone en France, programme de recherche…), des clients et du grand public notamment au travers d'une communication sur les produits et services responsables ou les programmes philatéliques dédiés, et enfin des partenaires experts afin de garantir la pertinence et la transparence de nos actions et d'accroitre notre influence.